Ancrage interprofessionnel en médecine de famille

En 2028, 10 cabinets Intermed existent à la Chaux-de-Fonds. Ils réunissent chacun une équipe couvrant l'ensemble du continuum de vie des patients : médecine générale, pédiatrie, gériatrie et para-médics répondent aux besoins, aussi bien en cabinet qu'à domicile. Les médecins ont initié cette collaboration il y a 10 ans avec les infirmières de soutien en soins de 1er recours (ISP), qui développent des prestations de soins avancées et de prévention. Les ISP et les assistantes médicales interviennent en complémentarité sur les soins techniques ponctuels. Les assistantes médicales mettent en œuvre leurs compétences dans l'accompagnement éducatif et motivationnel des patients dits « stables » et dans le repérage et l'orientation des patients dont la situation se péjore au niveau psychosocial.

Le partenariat avec les bénéficiaires s'incarne dans le Comité stratégique des patients qui oriente les actions de prévention et de promotion de la santé, et contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil. Les ISP ont soutenu les cabinets Intermed dans la transition vers une organisation de type *Chronic Care Model*, tout en organisant des séances d'intervision interprofessionnelle.

Les ISP s'impliquent particulièrement auprès des patients en situations complexes (cf. figure). Elles développent les fonctions

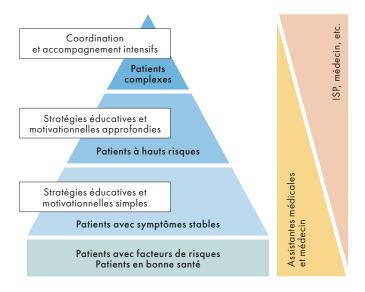


Figure: organisation Intermed

Mme Anne Bramaud du Boucheron

infirmière de pratique avancée, Medi-Centre

Dr Marc Giovannini, médecin coordonnateur, Medi-Centre **Prof Olivier Walger,** Haute Ecole Arc Santé – HES-SO

www.he-arc.ch

Monsieur R, patient du Cabinet Intermed en

2028, se sent préoccupé, fatigué et essoufflé quand il fait un effort. Le veuvage et les oublis de son père l'épuisent. D'un clic, il prend un rendez-vous Intermed. Il sait que le médecin réalisera les examens diagnostics nécessaires et l'orientera si nécessaire vers l'équipe de soins spécialisés adéquate et que l'ISP prendra le temps d'identifier ce qui est difficile pour lui, aussi bien en lien avec sa santé qu'avec ce que vit son père. Il sait que l'ISP évaluera sa situation globale et élaborera avec lui un plan de soin et d'intervention interprofessionnel en mobilisant les ressources existantes. Elle veillera aussi à l'adéquation et à la continuité des soins par une concertation continue avec lui, les partenaires et le médecin traitant. Il sait qu'à un moment ils se verront tous ensemble pour refaire un point.

suivantes : évaluation globale du patient, conception et mise en œuvre d'un plan de soin et d'intervention interprofessionnel à l'aide d'un outil électronique partagé et sécurisé, soutien à l'empowerment du patient/proche, et collaboration avec les partenaires du territoire.

En 2028, les prestations d'éducation motivationnelle et de coordination dispensées par l'ISP sont financées par la LaMal. Le canton de Neuchâtel, précurseur, a introduit un financement forfaitaire annuel couvrant le soutien aux changements organisationnels et à l'intervision. Le canton soutient aussi le partage de ressources (hall de gym, salles de réunions) entre cabinets Intermed, pour des actions conjointes avec des partenaires.

En 2028, le modèle Intermed permet aux soignants d'ajuster leurs prestations avec plus de pertinence et de percevoir une meilleure cohérence de leur équipe. Il augmente l'empowerment des patients, avec un impact positif sur le coût par patient. Enfin, il favorise les partenariats publics-privés ancrés sur un principe « d'équipe de premier recours au service de la population ».

Pour en savoir plus : Bramaud-du Boucheron, A., M. Giovannini, & O. Walger. 'Le Chronic Care Model appliqué au premier recours'. Soins Infirmiers, no. 6/2017 (2017): 55–57.